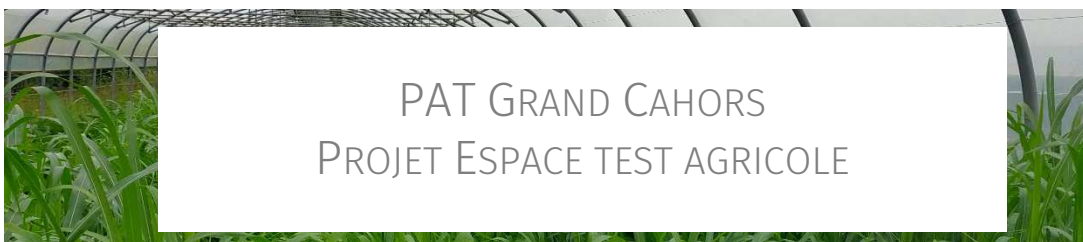




• Bio 46 •

Le groupement des Agriculteurs BIO du Lot



PAT GRAND CAHORS PROJET ESPACE TEST AGRICOLE

Table des matières

1- Compte rendu de la visite de l'espace test de GAILLAC du 09/11/2021	1
2- Compte rendu de la visio « Fonction Animation Coordination » du 10/01/2022.....	4

Prochaines rencontres

- Jeudi 03/02/22 – Visite des 2 lieux test en archipel + travail sur les équipements des 2 lieux
- Mardi 08/02/22 (à confirmer) : Groupe de travail sur « construire l'accompagnement »

1- Compte rendu de la visite de l'espace test de GAILLAC du 09/11/2021

Dans le cadre de son Projet Alimentaire Territorial (PAT) le Grand Cahors souhaite mettre en place un espace test agricole sur son territoire. Dans un premier temps l'espace test agricole portera des projets en maraîchage mais une diversification (viticulture, poule pondeuse, élevage, ...) est envisageable par la suite. Dans ce contexte, Yasmina Loiseau a organisé une rencontre avec Claudette FORMANTIN, la coordinatrice de l'espace test de Gaillac.

OBJECTIF : mieux comprendre et appréhender l'organisation et le fonctionnement d'un Espace Test Agricole (ETA).

Accueil : Claudette Formantin coordinatrice de L'Essor Maraîcher, espace test agricole de Gaillac

Organisation : Yasmina Loiseau, chargée de développement au Grand Cahors

Présentes : Isabelle Lagarrigue maraîchère à Tour de Faure, Berengère Belon maraîchère à Begoux, Estelle Louf, enseignante au CFPPA de Lacapelle Marival, Orlane Salvadori Animatrice technique Bio 46

Excusées : Amandine Galibert (CA 46) et Elia Vieussens (Adear du Lot)

Rédaction : Orlane Salvadori (bio46)

Prochaines rencontres : **Vendredi 7 janvier :** matin : visite des 2 lieux en archipel et définition du matériel mis à dispo et des équipements restant à acquérir / après-midi : répartition des actions entre les partenaires / **le 10/01:** visio avec RENEETA pour définir les missions de la fonction animation/coordination.

ESPACE TEST AGRICOLE

Dispositif complet permettant le test d'un projet en agriculture. un ETA peut se composer de différents lieux test :

- **Un lieu test pérenne pour l'accueil de porteurs de projet :** un porteur de projet y reste pendant 3 ans pour test son projet mais ne s'y installe pas. **On parle alors d'un LIEU TEST FIXE ou PERENNE**

Et/ou

- **Un lieu test éphémère qui peut devenir pérenne :** un/des paysans accueil(lent) sur sa/leur ferme un porteur de projet en vu d'une transmission, association ou pour valoriser du terrain non exploité. **On parle alors d' LIEU TEST EN ARCHIPEL**
- Installation du porteur de projet en **autonomie de décision** et de **prise de risque** pour la technique, l'organisation, la commercialisation et la gestion comptable de son exploitation
- **Pas de lien de subordination** entre le porteur de projet et le paysan accueillant ou la personne en charge de l'animation et coordination de l'espace test.

L'ESPACE TEST DU GRAND CAHORS

- Devant la complexité de trouver du terrain le projet de **LIEU TEST FIXE** constituant le siège de l'ETA a été provisoirement reporté.
- **Les lieux test en ARCHIPEL commencent dès mars/avril** chez Isabelle et Berangère

Un dispositif multi acteurs portée par le Grand Cahors mais qui se veut dans le futur, **un projet associatif** regroupant les différents partenaires :

- Le Grand Cahors
- Des paysans accueillants référents
- Les CFPPA et autres centres de formation (lycée agricole, ...)
- Les organismes de développement : BIO 46, CA 46, adear, AFOCG

3 fonctions de mise à disposition pour l'espace test :

- La fonction **COUVEUSE** donne le cadre légal d'exercice du test permettant l'autonomie des porteurs de projet : porte le contrat CAPE, le SIRET des porteurs de projet, la gestion fiscale et comptable de l'espace test
- La fonction **PEPINIERE** donne des moyens de production (foncier, matériel, bâtiment : Ils peuvent être propriété de la collectivité (LIEU TEST) et/ou d'un agriculteur référent (ARCHIPEL)
- La fonction **ACCOMPAGNEMENT**
Il y a 2 types d'accompagnement:
 - un **accompagnement technique aux pratiques du maraîchage** (qui pourra être assuré par BIO 46, la CA46 et le CFPPA) La répartition des thématiques, ainsi que les modalités d'intervention de chacun des organismes devra être posé dans un prochain groupe de travail dont la date reste à définir.
 - un **accompagnement à la création** d'entreprise (qui sera assuré par l'ADEAR et la CA46)
- La fonction **ANIMATION -COORDINATION** apporte le dispositif d'accompagnement et de suivi : accompagnement des projets agricoles, accompagnement humain, technique de production, comptabilité, appui à la commercialisation, recherche foncier. Il s'appuie sur les partenaires de l'espace test.
 - Voir CR de la visio du 10/01/22 ci-dessous qui détail les missions de cette fonction

Le Grand Cahors **designera en février/mars, après réponse à un appel d'offre public**, une structure pour assurer la fonction couveuse et une structure pour assurer la fonction animation -coordination.

Les partenaires locaux, réunis en association, seront amenés à collaborer à hauteur de leur moyen pour participer au recrutement des porteurs de projet, et réaliser l'accompagnement technique.

La fonction **animation coordination** doit:

- **Assurer la coordination** des interventions des différents partenaires :
 - **Mise en réseau** de partenaires autour du porteur de projet afin d'assurer une parfaite cohérence en réponse à ses différents besoins : appui technique, appui à la création d'entreprise, comptabilité, secrétariat, communication, des ressources financières pour investir et/ou une structuration pour la mutualisation de matériel...
 - **Animation globale du dispositif** (qui, comment, organisation informelle).
- **Porter l'animation de :**
 - **Communication** (interne et externe) et lien avec les partenaires financiers et institutionnels.
 - **Elaboration d'un cahier des charges** pour l'appel à candidatures et proposition des mesures de promotion/communication associées.
 - **Gestion de l'animation incombant à l'Espace-test** : critère de sélection des candidats, modalités d'accueil des porteurs de projets, ...,
- **Gestion administrative de l'espace test agricole**
 - Recherche de financements propres au fonctionnement de l'espace test (animation, suivi des porteurs de projet, investissements, trésorerie, avances aux cultures),
 - Constitution des dossiers PAC,
 - Suivi administratif des assurances,
 - Demande de certification Bio,
 - Gestion des financements de la formation : plan de formation des porteurs de projets, constitution des dossiers VIVEA...
 - Participation au suivi et à la mise en œuvre des conventions de mise à disposition (matériel, foncier, archipel...),
 - Mise en place d'outils de suivi et de bilan (indicateurs, statistiques).
- **Temps estimé : 1 à 2 jours / mois**

L'ESPACE TEST DE GAILLAC

L'Essor Maraîcher est une association constituée de 2 salariées assurant la fonction de couveuse et d'animation. Partenaires : la MFR (siège au CA + mise à disposition d'une salariée 1jr/mois) + 12 jrs/ an de formation), l'ADEAR, de la CA 81, l'association Nature et Progrès et de la collectivité de Gaillac.

Fonctionnement :

- Porteur de projet en contrat CAPE (meilleure transparence financière que CEFI). Pas de statut salarié : conserve leur droit au chômage
- Être inscrit au parcours 3P pour disposer des fonds vivés
- Recrutement : par les paysans accueillant d'abord puis sur la cohérence globale du projet sur dossier écrit puis présentation orale
- Responsabilité civile du porteur de projet portée par la couveuse
- Assurance : groupama (assure les bâtiments non fermés)
- 1 compte bancaire dédié au projet permettant un suivi comptable facilité
- Reste à charge du porteur de projet :
 - Cotisation assurance accident du travail
 - Contribution à l'usage du site : 4000€/an
 - Répartition des charges : eau, électricité, certification, ...
 - Les appro spécifiques : semences, terreau, paillage, filet, irrigation
 - Petit matériel : plantoir, petit outillage et matériel spécifique
 - Le véhicule
 - Autres charges : fermage, heure d'usage du tracteur, emplacement marché
- Conseil 6 000 à 10 000€ de trésorerie au démarrage du projet
- Les bénéficiaires des ventes constituent une retribution et non un salaire
- Point comptable réalisé en collectif tous les trimestres : saisie des factures, répartition des charges, ...

L'essor maraîcher dispose de lieux et archipel et d'un lieu test pouvant accueillir 4-5 ateliers est composé de :

- 2 à 3 tunnels + 1 ha de plein champ par atelier + 1 espace serre à plant + module supplémentaire si dispo
- De matériel en commun : 25 m² de hangar, 1 semoir à couvert végétaux, 1 remorque, un semoir tracté, un local phyto (vieux frigo), 3 pousse-pousse, 1 semoir type ebra, 1 transpalette, 1 chambre tempérée, 1 chambre froide, 1 atelier (poste à souder, compresseur), actisol, epadeur, plastifieuse, desherbeur thermique, bineuse, lève palette (financement MSA), récolteuse, rouleau face amélioré, broyeur à trémi, godet, un sechoir, pompe irrigation

POUR LE PAYSAN ACCUEILLANT

Bien définir

- Les parcelles mises à disposition
- le rôle de l'accueillant : tutorat ou juste accueillant
- Le temps et la période mise à disposition pour le porteur de projet
- Les modalités de partage du matériel : coût au temps d'usage ou par échange d'heure de service, bon de cession
- Possibilité de mettre le foncier en bail de sous location pour un meilleur usage de bien, commodat ou fermage,
- Les modalités de lieu de vente et de la gamme pour éviter une mise en concurrence
- A vérifier : assurance du matériel agricole de l'exploitant et en CUMA
Du matériel complémentaire peut être acheté par l'espace test agricole : il sera alors propriété du Grand Cahors et selon les possibilités juridiques mis à disposition de l'exploitant
- et du porteur de projet selon les modalités précisés dans une convention.

2- Compte rendu de la visio « Fonction Animation Coordination » du 10/01/2022

Organisation : Yasmina Loiseau, Chargée de développement économique Grand Cahors

Intervenant : Nils MAURICE : animateur du Réseau des espaces test agricole (Reneta)

Présents : Philippe : président de l'AFOCG du Quercy, Estelle Louf : formatrice CFPPA Lacapelle Marivalle et référente BPREA, Elia Vieussens : Animatrice Adear sur accompagnement transmission et collectivité, Aurelie Morera : animatrice formatrice Afocg Quercy, Orlane Salvadori : animatrice bio 46

OBJECTIF : mieux comprendre la fonction « coordination-animation » de l'espace test agricole pour aider les partenaires à se positionner sur l'appel d'offre public

La fonction « coordination- animation » assure :

- **L'animation territoriale** : vérifier que l'outil répond aux objectifs. Animer la bonne relation entre les partenaires (vérifier que chaque partenaire assure les missions confiées, entretenir la relation, détecter les difficultés, recueillir les opportunités et les mettre en discussion). Identifier des nouveaux partenaires (banque, France active, assurance). Vérifier si le test se passe bien
- **Communication extérieure** : réalisation de plaquette du dispositif,
- **Animation des comités de pilotage** : planification préparation des rencontres entre partenaire, animation des réunions, rédaction de compte rendu et rapport d'activité, suivi, ...
- **Gestion comptable du dispositif** : facturation édition des bilans, saisie comptable
- **Gestion administrative** : déclaration sociale, assurance
- **Gestion des financements** : recherche de subventions, rédaction des demandes de subventions et des bilans, ...
- **Implication dans les Réseaux** : formation, participation et contribution au Réseau des Espace Test Agricole (RENETA)

Cette fonction coordination peut être co-portée par plusieurs partenaires mais 1 chef de file est nécessaire pour garantir la cohérence. Le CFPPA de Lacapelle Marival semble disposé à étudier la prise en charge de cette fonction.

Cette fonction est aujourd'hui assurée par Yasmina Loiseau. Le Grand Cahors souhaite que cette fonction soit assurée **en prestation par un/les partenaires** afin que le projet ne soit pas « la propriété » du Grand Cahors ».

La prestation fera l'objet d'un appel **d'offre public**. L'appel d'offre sera composé de 2 lots : la fonction « coordination – animation » et la fonction « couveuse ».

Après discussion, l'ensemble des participants ont défini que cette fonction

- à un rôle capital dans la bonne réussite du projet,
- mobilise un temps humain effectif important d'environ 2 jrs/semaine mais également une grande charge mentale
- requière des compétences importantes : savoir identifier un besoin, solliciter un partenaire, coordonner, ...
- que le chef de file qui assurera cette fonction « imprimera de sa couleur » le projet d'espace test

et ont conclu qu'il était **trop tôt** pour envisager une passation. La fonction « d'accompagnement » n'étant pas encore répartie entre les partenaires. Dans ces conditions, l'appel d'offre public pourrait se voir modifié et composé de 2 lots : « la fonction couveuse » et la fonction « accompagnement projet file rouge » qui assure le suivi globale des porteurs de projet.

Yasmina Loiseau nous informe qu'elle doit aviser sa hiérarchie pour étudier le prolongement de cette mission sur son poste.

Discussions annexe à l'ordre du jour

Contexte évoqué par les participants

- Projet espace test agricole dans le Cauvaldor
- Adear : beaucoup de sollicitation à différentes échelles du territoire (commune, PAT, ...) : réflexion avec Afocg sur la création d'une couveuse à l'échelle départementale. Problème de moyen humain pour assurer la fonction couveuse.

- CFPPA de Lacapelle -Marival: l'administration du CFPPA soutient le projet d'espace test agricole et souhaite participer à son fonctionnement

Objectifs et mobilisation des partenaires sur la fonction « accompagnement » :

- AFOCG : accompagnement des porteurs de projet selon les possibilités des formatrices et la cohérence avec les groupes en place. Fonction couveuse : pas de possibilité humaine pour l'instant.
- Adear : meilleur service des porteurs de projet. Faciliter la transmission
- Grand Cahors : développer l'offre en maraîchage, alimenter les cantines
- Bio 46 : développement de la bio sur le territoire

Points de vigilance

- Il faut distinguer le chef de file et l'instance de gouvernance.
- Bien distinguer la coordination et l'accompagnement
- Enjeu : lien de confiance entre les partenaires pour apporter de la résilience au projet.
- Prévoir la création d'une instance de gouvernance

Rencontre organisée avec le soutien technique, administratif et financier de :

